



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 avril 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 18 avril 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUQUE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH et Mme. EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à M. TEXIER, Mme CIUDAD-KADI, Mme FAULE et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. GIRAULT.

Secrétaire de séance : Mme DIMPRES Zaraa

N° 2025-071 : CESSIION D'UNE PARCELLE COMMUNALE, RUE DU FAUBOURG DE BETHLÉEM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-21 et L2241-1,
Vu la demande d'acquisition de la parcelle de terrain de 44 m² avec dépendance bâtie située à Clamecy, 19 rue du Faubourg de Bethléem, cadastrée section BP n° 29, présentée par Monsieur Hervé RIVIÈRE,

Vu la lettre avis du Domaine sur la valeur vénale du bien en date du 09/12/2024,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 17/04/2025,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (1 abstention),

- **DÉCIDE** de vendre à Monsieur Hervé RIVIÈRE la parcelle communale située à Clamecy, 19 rue du Faubourg de Bethléem, cadastrée section BP n° 29, au prix de 1 500 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce s'y rapportant.

Suivent les signatures.

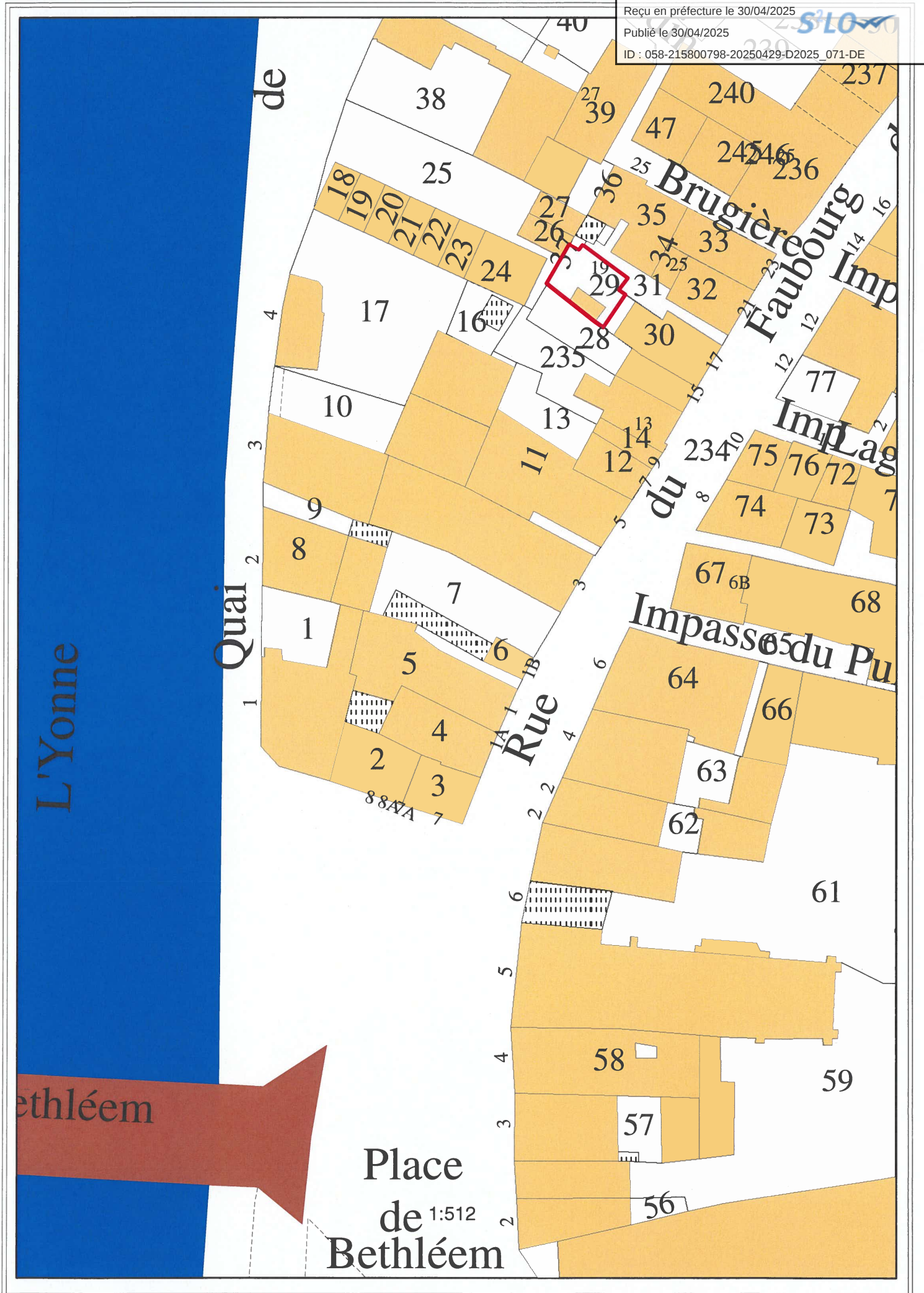


Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025

ID : 058-215800798-20250429-D2025_071-DE





Direction Générale des Finances Publiques

Mâcon le, 9 décembre 2024

Direction départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire

Pôle d'évaluation domaniale

24 bd Henri Dunant - CS60225

71025 MACON CEDEX

Courriel : ddfip71.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances publiques
de Saône-et-Loire

à

Madame Joëlle GAUDRY
DGS Adjointe à la
Mairie de Clamecy

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Gilles.Chervet

Courriel : ddfip71.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 03 85 22 53 51

Réf OSE : 2024-58079-84789

Réf DS : 21090644

LETTRE AVIS DU DOMAINE

<i>Nature du bien :</i>	Parcelle de 44 m ² , cadastrée BP 29.
<i>Adresse du bien :</i>	Clamecy, 19 rue du Faubourg Béthléem.



Par une saisine du 20/11/2024, vous sollicitez l'estimation d'un terrain avec dépendance bâtie d'une superficie de 0ha 00a 44ca. L'accès au bien n'est pas aisé.

Ce terrain est situé en zone UB du PLU de Clamecy.

Après étude, la valeur vénale est fixée à 1 500€, hors droits et charges (marge d'appréciation de +/- 10 %).

Le présent avis est valable 12 mois.

Le Directeur Départemental des Finances Publiques de
Saône-et-Loire,

Par délégation, Gilles CHERVET, Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.